

Conseil Scientifique de l'Université

Procès-verbal de la réunion du Conseil Scientifique de l'Université  
CSU du 03/07/2013



**Ordre du jour :**

- I - Bilan de l'année universitaire 2012/2013  
II - Divers

**Etaients présents :**

1. DERDOUR Aïcha	Rectrice
2. TEMMAM Mokhtar	Secrétaire général/Interim
3. BOUZIT Mohamed	Vice-recteur chargé de la formation supérieure de graduation, de la formation continue et des diplômes
4. BOUAMRANE Rachid	Vice-recteur chargé de la formation supérieure de post-graduation, de l'habilitation universitaire et de la recherche scientifique,
5. KESSAS Rachid	Vice-recteur chargé des relations extérieures, la coopération, de l'animation scientifique et des manifestations scientifiques
6. HAMANE Mabrouk	Doyen de la faculté d'architecture et de génie civil
7. TCHOUAR Noureddine	Doyen de la faculté des sciences
8. KADRI Dahane	Président du CS Faculté des sciences
9. HIADSI Saïd	Représentant des enseignants de la faculté des sciences
10. HAMID Azzedine	Doyen de la faculté de génie électrique
11. TAIEB BRAHIMI Abdelhalim	Président du CS Faculté de génie électrique
12. ALLALI Ahmed	Représentant des enseignants de la faculté de génie électrique
13. BELARBI Ahmed Walid	Représentant des enseignants de la faculté de génie électrique
14. HAMOUDI Benameur	Doyen de la faculté de génie mécanique
15. Mr MEFTAH Hamid P/SABEUR Amina	Présidente du CS Faculté de génie mécanique
16. KHIAT Belkacem	Président du CS Institut de l'éducation physique et sportive
17. GOURMALA Mohamed Amine	Responsable de la cellule de suivi LMD
18. BENHARRATS B. Bouasria	Chef du Centre des Langues
19. DENNA Ahmed	Responsable de la cellule Assurance Qualité
20. AMOUR Fatima	Conservatrice de la bibliothèque universitaire

**Etaients absents :**

21. BERRACHED Nasr Eddine	Vice-recteur chargé du développement, de la prospective et de l'orientation
22. RAHAL Driss	Président du CS Faculté d'architecture et de génie civil
23. BENAMARA Lakhdar	Représentant des enseignants de la faculté d'architecture et de génie civil
24. BELHADRI Mansour	Représentant des enseignants de la faculté d'architecture et de génie civil
25. BELBACHIR Ahmed Hafid	Représentant des enseignants de la faculté des sciences
26. ADJLOUT Lahouari	Représentant des enseignants de la faculté de génie mécanique
27. IMINE Bachir	Représentant des enseignants de la faculté de génie mécanique
28. KASMI Bachir	Directeur de l'institut de l'éducation physique et sportive
29. BENAMAR Habib	Représentant des enseignants Maitres Assistants (A+B)
30. BOUADI Abed	Représentant des enseignants Maitres Assistants (A+B)
31. MOSTEPHA Abdelatif	Responsable du réseau informatique

Le troisième du mois de juillet de l'an deux mille treize, s'est tenue la réunion du Conseil Scientifique de l'Université sous la présidence de Mme. DERDOUR Aicha, Rectrice de l'université.

Mme la Rectrice a ouvert la séance à 09h30 en rappelant aux membres présents les points inscrits à l'ordre du jour.

## I. Bilan de l'année universitaire 2011/2012 :

La parole a été donnée aux doyens des facultés afin de présenter le bilan pédagogique 2012-2013.

- La faculté de génie électrique : tous les examens et tous rattrapages des parcours licences et masters ont été faits.
- La faculté de génie mécanique : tous les examens sont faits, les rattrapages sont prévus pour le mois de septembre.
- La faculté d'Architecture et de génie civil : tous les examens sont faits, les rattrapages du L3 et M2 sont faits et le reste des rattrapages sont prévus pour le mois de septembre.
- La faculté des sciences : tous les examens sont faits, les rattrapages sont faits sauf pour le département de chimie dont les rattrapages sont prévus pour le mois de septembre.

### Préparation de la rentrée universitaire 2012/2013

Mr BOUZIT assure au CSU que tout est prêt pour l'opération d'accueil des nouveaux bacheliers.

### Démarrage des Cours :

Les cours débuteront dès la rentrée universitaire pour les nouveaux bacheliers et le 16 septembre 2013 pour le reste des étudiants.

Les emplois du temps du L1 et du L2 seront prêts et affichés à la veille de la rentrée universitaire.

## II. Divers

### a) Soutenances de Doctorat :

Après un débat sur le critère numéro 5 relatif aux conditions minimales que doit respecter une revue scientifique pour les soutenances de doctorat et d'habilitation (CSU du 1<sup>er</sup> juillet 2012), le conseil a levé l'ambiguïté de ce 5<sup>ème</sup> critère et l'ensemble des critères est reporté ici:

- 1) La revue doit être spécialisée.
- 2) La revue doit être indexée dans une base de données reconnue : par exemple Thomson, Inspec, Scopus, Copernicus.
- 3) La revue doit avoir une mesure de visibilité reconnue : par exemple Impact Factor (IF), Scimago Journal Rank (SRJ), Eigenfactor.
- 4) La revue doit être pérenne avec un minimum de cinq ans.
- 5) L'acceptation de l'article dans cette revue ne doit en aucun cas être conditionnée par des frais. En revanche, certains frais annexes liés à des actions secondaires telles que : couleurs de pages, dépassement du maximum de pages autorisées, envoi de tirés-à-part sont acceptables.
- 6) Parmi les auteurs, le candidat doit être en première position.

Le CSU précise qu'un article accepté pour publication et non encore paru doit être reconnu.

Le CSU note aussi que les soutenances du doctorat du système LMD sont aussi assujetties aux critères ci-dessus.

- b) Indemnité de soutenance :  
Mme la rectrice a réitéré son instruction aux doyens pour instaurer l'indemnité des membres de jury de soutenance, prévue par la réglementation.
- c) Inscriptions et désistements en doctorat 3<sup>ème</sup> cycle LMD:  
Mme la Rectrice revient sur les problèmes liés au concours des formations doctorales et au non respect de la réglementation. Elle explique la différence entre un désistement et un abandon. Après cette mise au point et un long débat, à Titre exceptionnel, le CSU émet un avis favorable aux inscriptions des candidats suivants pour l'année en cours 2012/2013 :
- FEKAR Mohamed Riyadh El Mansour en Electronique (Faculté de Génie Electrique) après désistement de BEKHTI Mohamed Abdessamad.
  - BELHACHEMI Amel en Physique (Faculté des Sciences) après désistement de KACHA Arslane-Hatem
  - HOUCINE Houria en Chimie (Faculté des Sciences) après les désistements de BOUDJEMAA Hayat Latifa et de SOUFI Nouria.
- d) Le CSU entérine la décision du Conseil Scientifique de faculté quant à la légitimité du parcours pédagogique de Melle Khellaf inscrite en première année Doctorat 3<sup>ème</sup> cycle LMD. Devant son parcours de huit années en licence, deux années en master, Melle Khellaf, le CSU annule son inscription en première année de doctorat.
- e) Cas de Mr A. Bounif : Mutation est acceptée.
- f) Le CSU émet un avis favorable pour la réintégration de Mr BOUSBAHI Khaled en temps qu'enseignant au sein du département d'électronique, faculté de génie électrique et ceci dans le cadre d'un nouveau recrutement vu qu'il avait abandonné son poste et qu'il fut rayé de la liste de la fonction publique.

L'ordre du jour épuisé, la séance a été levée à 12H30.



Le président du Conseil Scientifique de l'Université

Prof. Aicha. DERDOUR

Handwritten signature of Prof. Aicha. DERDOUR in Arabic script, with the name 'Aicha' written in large letters. Below the signature, the text reads: 'مديرة جامعة العلوم والتكنولوجيا بهران محمد بوضياف' (Director of the University of Sciences and Technology, Berran, Mohamed Bouzouf).